L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

N° 16/17 22e année · mercredi 17 avril 2019 l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

Les pizzas de la colère

NEIL LABRADOR

Brimades, pressions, violence verbale… Unia, qui défend des employés de Domino's Pizza à Neuchâtel, a organisé une action devant l'enseigne pour dénoncer la gestion catastrophique des ressources humaines et l'inaction de la direction face à cette situation. Si des changements ont été opérés depuis, le syndicat demande l'ouverture d'un dialogue. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Le droit à l'information en jeu

Sonya Mermoud

Révocation de l'asile diplomatique accordé par Quito à Julian Assange, héros pour d'aucuns, personnage sulfureux pour d'autres, figure emblématique dans tous les cas de la transparence et de l'information sans filtre. Le 11 avril dernier, le fondateur de WikiLeaks a été délogé de l'ambassade équatorienne à Londres où il avait trouvé refuge depuis 7 ans. Son arrestation, filmée, en aura choqué plus d'un. Extirpé sans ménagement de sa retraite par des policiers britanniques, l'homme, barbe hirsute et cheveux blancs en bataille, est apparu affaibli, plus vieux que ses 47 ans. Sa dignité malmenée, il portait les signes tangibles de longues années de réclusion. Le cybermilitant australien, qui avait édité plusieurs dizaines de milliers de documents américains classés secret défense, a ainsi été lâché par le président équatorien, Lenín Moreno. Motif évoqué: il aurait violé les conditions liées à son accueil. Plus vraisemblablement, l'expression du rapprochement opéré par Quito avec Washington qui réclamait son extradition, l'homme fort du pays s'étant clairement distancé de la ligne politique de gauche suivie par son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, le journaliste a été remis aux mains de la justice britannique. Rappelons que Julian Assange s'était réfugié à l'ambassade équatorienne de peur d'être livré à la Suède où il était poursuivi pour viol et agression sexuelle présumés de deux femmes. Dossiers qui, depuis, ont été classés. Même si une plaignante, par la voix de son avocate, a d'ores et déjà annoncé vouloir demander une réouverture d'enquête… L'Australien avait botté en touche les accusations. Et exprimé ses craintes d'être livré par Stockholm aux Etats-Unis. Washington poursuit aujourd'hui Julian Assange pour piratage informatique. Un acte d'inculpation en trompe-l'œil. Pas question pour les Etats-Unis d'apparaître comme les pourfendeurs de la liberté de la presse. Même s'ils entendent bien faire payer au patron de WikiLeaks la révélation de vérités pour le moins embarrassantes. Lui qui avait notamment rendu public des crimes et bavures commis par les Américains durant les guerres en Irak et en Afghanistan… Des informations et nombre d'autres encore qui ont aussi servi de matériaux de base aux enquêtes de journalistes du monde entier. Reste que le rôle trouble joué par WikiLeaks durant la campagne des présidentielles américaines, les accointances supposées de son fondateur avec Moscou et la divulgation de courriels piratés de la candidate démocrate Hillary Clinton auront terni l'image du site et le rôle de sentinelle d'Assange… Mais bien qu'ambigu et controversé, l'homme a le mérite d'avoir dévoilé au monde des dérives et actions pour le moins coupables de la première puissance mondiale. Un courage qu'il a payé de sa personne, condamné à vivre terré entre quatre murs. Pire, il risque aujourd'hui de purger plusieurs années de prison aux Etats-Unis. Voire la perpétuité, selon son conseiller juridique interviewé par la RTS.

Dans ce contexte, Londres serait bien inspiré de ne pas remettre Julian Assange à son allié de toujours. Plus encore que le seul sort d'un homme – même si s'en désintéresser serait tout aussi condamnable – il s'agit de défendre le droit intangible d'informer, socle de toute démocratie. Tout en évitant, comme le relève Reporters sans frontières, de créer «un dangereux précédent pour les journalistes, les lanceurs d'alerte et d'autres sources journalistiques qui peuvent être potentiellement poursuivis par les Etats-Unis». ■

PROFIL

Didier Puntos, pianiste polyvalent.
PAGE 2

14 JUIN
Ensemble vous êtes plus fortes.
PAGE 3

VENTE
La résistance s'organise.
PAGE 5

TMI
Mobilisation payante.
PAGE 9

«LE PIANO, C'EST MON YOGA»

Pianiste, compositeur ou encore chef d'orchestre, Didier Puntos a construit son existence sur son amour de la musique. Une vie qu'il compare à une polyphonie harmonieuse

Sonya Mermoud

«J'étais avec Debussy», lance Didier Puntos en rangeant les partitions qui retenaient son attention sur le trajet en train le conduisant à Genève. Partageant sa vie entre Massongy – commune de Haute-Savoie où il réside avec sa compagne et leurs quatre enfants – Lyon et la Suisse romande, ce Français de 60 ans cumule les déplacements comme les casquettes professionnelles. Pianiste, compositeur, chef d'orchestre, l'homme excelle aussi dans la réécriture de pièces musicales. Et apprécie particulièrement les projets qui mettent à contribution ses talents pluriels, comme dans l'opéra-comique *Cendrillon* de Viviane Viardot, présenté en novembre dernier à Lausanne. «Un vrai défi… Mais c'est alors le nectar du métier. La polyvalence creuse l'acte musical dans ses multiples déclinaisons», affirme cet artiste bardé de diplômes entre celui de l'Ecole normale de Paris, du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon ou encore son titre de chef de chant à l'Atelier lyrique de l'opéra de Lyon et son certificat de professeur. Alors qu'il n'a eu de cesse d'approfondir sa pratique pianistique aussi bien dans le domaine du récital, du concerto, de la musique de chambre, du lied et de la mélodie. Enregistrant de nombreux succès et obtenant une reconnaissance internationale. Mais si ce sympathique natif du Gémeau sait tout faire ou presque dans son créneau, il aime par-dessus tout jouer du piano et se produire en concert.

UN RÔLE DE PASSEUR

«Le piano, c'est mon yoga. Mon équilibre. Mon centre de gravité», affirme le musicien appuyant régulièrement ses propos par des gestes de ses longues et belles mains. Et l'homme de raconter que, à la suite d'un accident de scooter en 2016, il avait dû renoncer à sa pratique deux mois durant. «Une période longue, difficile. Le clavier est vital pour moi. Ce contact physique, très important.» Une sensation que cet amoureux de Debussy, Beethoven, Schubert mais aussi du contemporain Ligeti, associe à «un élan de l'ordre d'un acte de vie, une étincelle». «Etre musicien, c'est déployer une forme, un récit, une construction musicale aux niveaux du son, du timbre, de la texture, de l'énergie, du tempo dans l'instant et sur un temps plus large. Une manière de densifier le temps.» Et d'en faire, évidemment, profiter le public, essentiel pour Didier Puntos. «J'ai un rôle de passeur. Ma mission consiste à partager cette matière magnifique qu'est le son. Chaque jour, je côtoie les œuvres de compositeurs qui ont marqué l'histoire. Et j'ai la chance de pouvoir en faire profiter d'autres personnes.» Plus que des mots dans la bouche de cet artiste et pédagogue, qui, chargé de la programmation des concerts de musique de chambre et des récitals de voix et de piano au théâtre du Crochetan à Monthey, ne manque jamais d'offrir des «clés d'écoute» aux spectateurs. En espérant aussi titiller leur curiosité, nourrir leur envie d'approfondir les propositions…

PLEINEMENT ÉPANOUI

Clé de voûte de son existence, la musique qui enchante tant Didier Puntos a su aussi séduire ses quatre garçons âgés de 12 à 25 ans. Tous jouent d'un instrument. Avec leur mère, chanteuse, la tribu organise des concerts familiaux lors d'événements spéciaux. Didier Puntos a aussi transmis aux siens son goût des voyages et surtout de la marche. Ensemble, ils aiment parcourir des paysages désertiques. «Une manière de rentrer en soi et des souvenirs inoubliables», affirme le jeune sexagénaire qui confie être très heureux. «Je suis pleinement épanoui. Ma vie s'apparente à une polyphonie harmonieuse, cohérente, pleine de belles énergies. J'ai conscience d'être privilégié – même si rien n'a été gratuit et a nécessité beaucoup de travail et de rigueur – et ressens le besoin de redonner.» Une attitude en phase avec la personnalité de cet homme solaire, très communicatif – il aime les notes, mais également les mots – à l'aise dans les relations humaines, la formation et la direction de groupes. Et le professeur qui enseigne la musique de chambre d'inviter les jeunes à «oser, à ne rien s'interdire». «On est le plus souvent les seuls à étriquer sa vie.» Assurément, Didier Puntos aura su de son côté aller au bout de ses rêves.

THIERRY PORCHET

Chantant enfant dans une chorale, Didier Puntos a découvert avec le piano, «une voix et sa voie».

PAROLE NON DITE

Issu d'un milieu relativement modeste sans lien avec la musique, Didier Puntos, jeune, fait plutôt figure de «canard boiteux» quand il manifeste son intérêt pour le domaine artistique. «Enfant, je suis entré dans une chorale. Une révélation. Je chantais tout le temps. A 11 ans, on m'a inscrit au Conservatoire de Lyon… mais comme ma voix allait muer, j'ai été orienté vers un instrument. Il y avait une place libre pour apprendre le piano… J'ai alors trouvé ma voie et ma voix, par hasard», raconte Didier Puntos qui témoigne de sa peur, avec les années, de voir ses activités diminuer, de ne plus pouvoir mener des projets de A à Z. «La composition prendra alors peut-être le relais», balaie néanmoins cet optimiste, soutenu par un enthousiasme, une curiosité, un désir d'apprendre permanents. Tout en se défendant d'être hyperactif. «Je laisse aussi de la place à des latences, des rêveries, notamment dans l'écriture.» Interrogé sur sa définition de la musique, le pianiste prendra d'ailleurs un temps de réflexion avant de répondre: «C'est la parole qu'on ne pourrait dire. Plus que ça en fait, une grammaire. Un espace pour nos zones cachées et nos envies de transcendance. Un moyen d'expression d'une force incroyable, échappant à une construction strictement objective, rationnelle. Le son ne s'attrape pas.» Mais à coup sûr, Didier Puntos sait comment le magnifier… ■

LES TRAITS TIRÉS
Ambroise Héritier

ENSEMBLE, VOUS ÊTES PLUS FORTES

En vue de la Grève des femmes du 14 juin, l'un des juristes d'Unia livre quelques conseils pour s'organiser au mieux et se protéger

Manon Todesco

La grève féministe du 14 juin approche à grands pas. Si certaines n'ont aucun doute sur le fait qu'elles croiseront les bras ce jour-là, au travail et à la maison, d'autres femmes hésitent et s'interrogent sur leurs droits. Selon Adrian Streit, juriste à Unia Vaud, le mieux est de l'annoncer en amont à l'employeur. «Faire grève par surprise est déconseillé, il est préférable de prévenir son patron, avec fierté, et, pourquoi pas, lui exposer les motifs de votre participation. Pointer du doigt une problématique ou une discrimination au sein de l'entreprise et la thématiser est aussi une option intéressante pour faire avancer le débat.»

Evidemment, et c'est une question centrale, personne ne peut garantir qu'il n'y aura pas de licenciement en représailles d'une participation à la grève. Cela dit, afin d'éviter d'en arriver là, il faut s'organiser collectivement. «Plus on collectivise, plus on légitimise la cause et plus on est forts, souligne le juriste. Si toutes les femmes d'une entreprise se mobilisent, la direction ne pourra pas toutes les licencier. Organisez-vous, faites appel à votre syndicat et restez ensemble!»

Faire cavalier seul n'est donc pas recommandé. Pour les femmes peu représentées, isolées sur leur lieu de travail ou contraintes d'assurer un service minimum, on peut trouver des formes alternatives de mobilisation: prendre congé le 14 juin pour participer aux mobilisations sereinement, porter un signe distinctif (badge, vêtements ou maquillage violet) ou encore rendre visibles ses revendications à travers des banderoles ou des affiches sont aussi des façons de se mobiliser et de sensibiliser ses collègues, les passants ou les clients.

«Il est par ailleurs important de savoir qu'un employeur a le droit de déduire le jour grévé du salaire ou de l'inscrire en heures négatives, rappelle le juriste. Par contre, sauf en cas d'accord avec l'employé, il n'a pas le droit de le compter en jour de vacances.»

LDD

Engagement. A l'occasion de l'assemblée des délégués d'Unia Valais samedi dernier, des militantes ont appelé à se mobiliser pour la Grève des femmes.

LÉGALE OU PAS?

Sur la question juridique de la légalité, ou pas, de la grève du 14 juin, Adrian Streit apporte son éclairage: «Pour être licite, une grève doit répondre à certains critères, qui sont toujours sujets à interprétation par les tribunaux. Il n'y a donc aucune certitude de savoir en amont si une grève sera jugée licite ou pas.» Les critères les plus importants qui font débat concernant la grève féministe sont d'abord la proportionnalité, c'est-à-dire notamment le fait qu'elle doive être utilisée en dernier recours. Par ailleurs, pour être licite, la grève doit être menée contre un employeur ou une branche, et doit concerner un sujet qui puisse être réglé au sein d'une CCT. «L'égalité hommes-femmes est une revendication essentiellement politique, ce qui fait en théorie de la grève du 14 juin une grève illicite, raisonne Adrian Streit. Cela étant dit, même si elle était illicite parce qu'elle sort du cadre de l'entreprise, cette mobilisation, si elle est massive, peut avoir une légitimité politique très forte.» ■

TROIS FEMMES S'EXPRIMENT SUR LES DISCRIMINATIONS ET LA MOBILISATION DU 14 JUIN

VERA, FEMME DE MÉNAGE À LAUSANNE, ISSUE DE L'IMMIGRATION: DISCRIMINATION DISCRÈTE

«Ce n'est pas facile d'être femme, noire, étrangère et d'avoir une autre langue maternelle que le français. Je sens la discrimination discrètement. Il m'est arrivé que je ne sois pas augmentée, tout comme mes collègues plus foncés de peau, alors que d'autres l'étaient. Une coïncidence? Beaucoup d'employées viennent d'autres pays et ne connaissent pas leurs droits. Elles ne savent pas comment se battre en Suisse. Depuis que je suis à Unia, je me sens mieux, car je connais mes droits. J'aurais aimé faire grève le 14 juin, mais je ne serai malheureusement pas en Suisse. Je crois que, pour mes collègues, cela va être difficile. Les patrons nous font peur. Et avoir moins d'argent à la fin du mois, c'est compliqué pour des mères de famille. Or, il faudrait lutter, car les femmes de chambre sont mal payées. Je ne connais pas les salaires des hommes. Mais en tout cas, les tâches sont très différentes. J'ai travaillé dans un cinq étoiles et maintenant dans un quatre étoiles, les hommes ne sont pas engagés pour faire le ménage. Certains portiers nous aident, mais ils ne font jamais le nettoyage de la salle de bains, ni la poussière. Dans l'hôtel cinq étoiles, on s'est battues pour ne plus devoir porter de robe transparente au large décolleté. On a fini par avoir droit à une robe opaque, mais le pantalon nous est resté interdit, alors que c'est plus pratique pour nettoyer. Là où je travaille maintenant, j'ai heureusement le choix.» ■ **Propos recueillis par AA**

MARIE, HORLOGÈRE À LA VALLÉE DE JOUX: RÉMUNÉRER DES QUALIFICATIONS, PAS UN SEXE

«J'irai manifester le 14 juin. C'est une première pour moi. Je n'ai jamais pris part à ce genre de rassemblement. J'ai averti mon patron et la responsable des RH. Elle a accepté que je m'absente en prenant ce temps soit sur mes heures supplémentaires soit en congé. J'ai été agréablement surprise par sa réaction. Je me bats évidemment pour l'égalité salariale. On doit rémunérer des qualifications, un métier, pas un sexe. Je pense qu'il y a des différences dans mon entreprise, plutôt au niveau des ouvriers que des cadres, mais je ne peux le certifier. Je me mobilise aussi contre le harcèlement et, de manière générale, contre toutes formes de discrimination à l'encontre des femmes. Je pense qu'il faudrait déjà sensibiliser les enfants à la problématique pour qu'on n'ait plus besoin, à terme, de manifester ou de faire grève.

Je suis la seule à manifester dans mon entreprise. Mes collègues ne souhaitent pas s'exprimer ouvertement sur le sujet. Elles ne se sentent pas directement concernées, preuve qu'il y a du chemin à faire encore. J'espère qu'un jour, il ne sera plus nécessaire de descendre dans la rue pour l'égalité; que les consciences se développeront, des femmes comme des hommes. Je reste optimiste. Dans tous les cas, il ne suffit pas juste d'aller manifester. Il faudra un suivi. J'espère que le mouvement va continuer.» ■ **Propos recueillis par SM**

CAMILLE, JURISTE À GENÈVE: «M'ENGAGER, UNE FORME DE RÉSILIENCE»

«Beaucoup de choses m'ont poussée à m'engager. Avant de reprendre mon travail de juriste après avoir accouché de mon premier enfant, j'ai voulu faire valoir les pauses allaitement auxquelles j'avais droit. Trois semaines plus tard, j'étais licenciée pour motif de réorganisation. Le pire, c'est que je travaillais pour une ONG active dans les droits des femmes, notamment des mères, et des enfants. Comme quoi, cela arrive partout! Je me suis battue et j'ai obtenu des indemnités de licenciement. Une fois au chômage, j'ai été très choquée qu'on me demande comment était organisée la garde de mon enfant: c'est une question qu'on ne pose jamais aux jeunes pères! On me demandait d'avoir une place de garde pour prouver que j'étais disponible pour un emploi, mais la crèche ne voulait pas m'accorder de place car j'étais au chômage… Enfin, il y a eu la question de la répartition de la charge éducative, domestique et mentale au sein du couple. Toutes ces raisons m'ont convaincue de m'engager pour cette grève et d'y participer. Pour moi, c'est une forme de résilience. Il y a une dynamique qui est en train de se créer en Suisse: les femmes prennent conscience que nous avons, certes, de nombreux acquis, mais qu'il reste beaucoup à faire. Quant à mon mari, il a décidé de prendre congé le 14 juin pour s'occuper de notre fils. Il se pourrait même qu'il me rejoigne à la manif!» ■ **Propos recueillis par MT**

Des familles roms peuvent imaginer un avenir

L'association Opre Rrom, avec l'aide du canton de Vaud, lance un projet pilote d'accompagnement au retour en Roumanie

Aline Andrey

«Un futur au pays». C'est ainsi que s'intitule le projet pilote mis au point par Opre Rrom (association lausannoise d'action et de solidarité avec les Roms) et le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Alors que la plupart des familles roms qui venaient à Lausanne sont parties en France, en Allemagne ou en Italie, depuis l'interdiction effective de la mendicité le 1er novembre 2018 dans le canton de Vaud, six d'entre elles vont bénéficier d'un soutien pour se réinsérer dans leurs villages du centre de la Roumanie. Une association sur place, le Centre pour l'éducation et les droits humains (CEDO), pilotera le projet avec la participation active des Roms eux-mêmes: réparation de leur habitat, mise en règle de leur situation administrative, accès à la santé, au travail, à la scolarisation.

Le projet repose sur trois axes: un toit, la santé et l'école. «Avoir un logement stable est la base pour une scolarité réussie, une bonne santé et pour trouver un travail», explique l'initiatrice du projet, Véra Tchérémissinoff, présidente d'Opre Rrom.

«A Lausanne par exemple, c'était difficile pour les enfants d'être scolarisés tout en vivant dans des abris d'urgence. Depuis l'interdiction de la mendicité, les familles sont en errance. Une seule petite fille rom est encore scolarisée à Lausanne, car ses parents ont un logement stable. Et son père travaille chez une vigneronne, ce qui prouve que pour certains l'intégration est aussi possible ici.»

DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS

Le projet pilote en Roumanie est pensé depuis 2017 déjà pour ceux dont l'intégration en Suisse se révélait difficile. «Certains sont analphabètes et vraiment abîmés par la vie. Il fallait imaginer une solution dans leurs villages de provenance et un soutien sur place, car la méconnaissance de leurs droits est aussi un frein à leur émancipation, explique Véra Tchérémissinoff. Opre Rrom n'a jamais voulu représenter les Roms, mais seulement être à leurs côtés sur le chemin de l'émancipation. C'est à eux de prendre leur destin en main. L'association a pour but de disparaître un jour.»

Plus largement, elle rappelle que les droits humains des Roms doivent enfin être reconnus. «Face à l'antitsiganisme qui ronge l'Europe, le lynchage récent en banlieue parisienne étant un exemple dramatique, il est urgent de défendre les droits des Roms qui demandent seulement d'être reconnus comme des citoyens à part entière, et non pas de 2e ou de 3e zone. Pacifiste, ce peuple a subi l'esclavage en Roumanie pendant 500 ans, et un génocide pendant la Seconde Guerre mondiale», dénonce la militante.

En vertu du droit fondamental d'oser demander de l'aide quand on est dans le dénuement et du droit de donner, des mendiants roms et suisses, ainsi que des Eglises, ont fait appel le 29 mars à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à la suite du rejet de leur recours contre l'interdiction de la mendicité par le Tribunal fédéral. ■

NEIL LABRADOR/ARCHIVES

A l'occasion de la Journée internationale des Roms, le 8 avril, Opre Rrom (Lausanne), Mesemrom (Genève) et Rom Réussite (Paris) ont lancé un appel demandant aux municipalités européennes de prendre des mesures sérieuses de protection des populations roms (photo prise lorsque la mendicité était encore tolérée à Lausanne).

UNIA
Le Syndicat.

Unia Région Transjurane
www.transjurane.unia.ch

Assemblée régionale des délégué-e-s de Transjurane

Jeudi 9 mai 2019 à 19h

Restaurant de la Gare à Moutier

INVITATION

Ordre du jour

1. Bienvenue et communications de la région
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s 2018
3. Rapport d'activités 2018
4. Comptes 2018 et budget 2019
5. Elections statutaires
   - Nouvelle secrétaire régionale
6. Propositions à l'Assemblée des délégué-e-s
7. Divers

En nous réjouissant de vous retrouver lors de cette rencontre militante, nous vous adressons nos salutations solidaires.

Dominique Gassmann - président

Aldo Ferrari - responsable de la région Transjurane au comité directeur

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT *Aldo Ferrari*

RÉDACTRICE EN CHEF *Sylviane Herranz*

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR *Nicolas Jacot*

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS *39 éditions par an*
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 60 371 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale? ABONNEZ-VOUS

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔTRE !

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

☐ EMPLOI
☐ VACANCES
☐ À LOUER
☐ IMMOBILIER
☐ 2 & 4 ROUES
☐ À VENDRE
☐ À ACHETER
☐ RENCONTRES
☐ ANIMAUX
☐ DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical, Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne

La campagne contre le travail du dimanche sans protection des vendeuses est lancée

Les Genevois devront se prononcer le 19 mai sur la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins. Le comité référendaire, dont Unia fait partie, invite à voter massivement Non

Manon Todesco

Ouvrir les commerces genevois trois dimanches par an? Unia et ses alliés ne sont pas foncièrement contre. Mais le faire sans prévoir aucune compensation pour les travailleurs de la vente, ça, ça n'est clairement pas négociable. C'est pourtant ce que les employeurs du secteur ont tenté d'arracher en modifiant la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM), permettant l'ouverture de trois dimanches par an à titre expérimental sans avoir à négocier de Convention collective de travail (CCT). Un passage en force qui, rappelons-le, va totalement à l'encontre du compromis voté le 27 novembre 2016 par le peuple prévoyant les ouvertures dominicales pour autant que des conditions de travail dignes soient garanties par une CCT. Ce sera finalement aux électeurs du bout du lac de trancher le 19 mai prochain. C'est pourquoi les syndicats et les partis de gauche, qui ont officiellement lancé leur campagne pour le Non à la modification de la LHOM, ont réuni les médias la semaine passée. L'occasion aussi d'offrir aux consommateurs des cabas les sensibilisant au personnel de vente qui travaille dans les coulisses de ces magasins.

CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET FAMILLE

«Assouplir les dispositifs légaux de protection est très grave, insiste Pablo Guscetti, secrétaire syndical chez Unia. Si nous perdons dans les urnes, il n'y aura plus besoin de négocier une CCT pour ouvrir les dimanches…» Quant aux répercussions sur le personnel de vente, déjà en souffrance, elles seront bien réelles, comme le témoigne cette vendeuse de la Migros depuis quinze ans, qui a préféré conserver l'anonymat: «Nous sommes constamment en sous-effectifs, ce qui veut dire que les personnes qui restent sont amenées à faire plus de tâches et à être davantage polyvalentes. En tant que caissière, on me demande d'aller dans les rayons, de faire plusieurs choses en même temps et, du coup, j'ai du mal à me concentrer quand je suis à la caisse et les risques de faire une erreur sont plus grands. Depuis que je travaille, les conditions se sont dégradées et il est de plus en plus difficile d'organiser notre vie de famille, car les jours de congé ne sont plus fixes mais aléatoires.»

LE POUVOIR D'ACHAT QUI FAIT DÉFAUT

Le comité Non à la LHOM dénonce un déni démocratique et appelle à donner un signal fort à l'ensemble du patronat. Selon lui, si les Genevois consomment moins à Genève et se tournent vers la France ou Internet, ce n'est pas à cause des horaires mais du pouvoir d'achat. La libéralisation des heures d'ouverture n'est donc pas la réponse adaptée au problème. «Un franc dépensé le dimanche sera un franc qui n'est pas dépensé le lundi, souligne le socialiste Romain de Sainte Marie. Les consommateurs n'auront pas plus d'argent à disposition.» Sans oublier la menace qui plane sur les petits commerces. «Déjà autorisés à ouvrir le dimanche à condition qu'ils n'emploient pas de personnel, ils se feront écrasés par la concurrence des grosses enseignes», ajoute la verte Isabelle Pasquier.
Enfin, le comité genevois pour la grève des femmes refuse «une telle manœuvre qui foule aux pieds les droits des femmes». «Les femmes, majoritairement représentées dans le commerce de détail, sont soumises à des conditions de travail presque abusives et à des atteintes graves de leur santé», dénonce Camille Selleger. Temps partiel, flexibilité extrême, travail répétitif, bas salaires, postures peu physiologiques ou encore absence de lumière du jour: la liste est longue. «Les vendeuses doivent être traitées avec respect!» ■

THIERRY PORCHET

Hors de question pour Unia et ses alliés d'accepter l'ouverture, trois dimanches par an, des commerces genevois sans compensation.

Le personnel de vente monte au front

Fort du soutien des employés des magasins, Unia lancera le référendum, avec les partis de gauche, contre la prolongation des horaires le samedi à Nyon

Aline Andrey

A la suite du passage en force de la prolongation des horaires le samedi de 18h actuellement à 19h, par la Municipalité de Nyon suivie par la majorité de droite du Conseil communal, Unia lancera un référendum. Lundi 8 avril, une septantaine d'employés de la vente a assisté à l'assemblée organisée par le syndicat. Après débat, ils ont voté à l'unanimité pour le lancement d'un référendum contre cette extension d'horaires. Le secrétaire syndical Komla Kpogli relève deux arguments essentiels: «Premièrement, le personnel de vente nous rapporte qu'il n'y a pas de pertinence à ouvrir aussi tard, car après 17h, très peu de personnes font leurs courses au centre-ville. D'ailleurs, beaucoup de petits patrons disent déjà qu'ils ne suivront pas cette mesure. Et ce, malgré les pressions de la SIC (Société industrielle et commerciale) pour élargir les heures d'ouverture. Deuxièmement, cette décision dégrade leurs conditions de vie familiale, car leur week-end ne commencera pas avant 20h.» Une situation que critique vivement un employé d'une grande enseigne en ville de Nyon, qui préfère rester anonyme. «J'ai deux enfants en bas âge que je ne vois déjà pas actuellement quand je travaille. Je commence à 6h30, pour préparer les étalages, et je finis à 19h. Mais, le temps de clôturer et de rentrer, je ne suis pas à la maison avant 19h45. Ajouter une heure en plus le samedi, de 18h à 19h, a pour conséquence que je ne les verrai pas non plus ce jour-là. Bien sûr, j'ai des jours de congé pour rattraper ces heures supplémentaires, mais c'est quand tout le monde travaille. J'ai vraiment l'impression que, pour donner une heure de plus à des gens qui ont congé le samedi, on me prive de voir ma famille et mes amis. C'est mon épouse qui doit s'occuper de tout, alors qu'il n'y a aucune nécessité d'ouvrir une heure de plus. Et c'est encore plus compliqué pour mes collègues, mères célibataires…»
Révolté, il participera à la récolte de signatures et a déjà commencé à sensibiliser la clientèle. «Les clients auxquels je parle sont outrés. Quand je leur explique nos horaires, ils n'en reviennent pas. Car ils ne se rendent pas compte que nous commençons et finissons au-delà des heures d'ouverture du magasin. Plusieurs clientes m'ont dit qu'elles feraient signer des feuilles pour le référendum. Je crois que la population soutient notre cause.» ■

LA FÊTE DES VIGNERONS CHAMBOULE LES HORAIRES DES MAGASINS

Jeudi 11 avril, la Municipalité de Vevey a décrété une prolongation des horaires des magasins, dans le périmètre de la Fête des Vignerons, jusqu'à 20h du lundi au samedi. Et ce, du 1er juin à la mi-août. Un passage en force pour Unia qui était en pourparlers avec la ville. Le syndicat a dès lors contesté cette décision et exigé une rencontre qui devait avoir lieu lundi 15 avril, au moment du bouclage de *L'Evénement syndical.* Le syndicat souhaite demander un avis de droit sur l'extension des horaires hors des dates de la fête prévue du 18 juillet au 11 août. Actuellement, les commerces veveysans ferment à 18h30 du lundi au jeudi, à 20h le vendredi et à 17h le samedi. ■ **AA**

POING LEVÉ

HOLD-UP SUR LA DÉMOCRATIE

Par Jérôme Béguin

En 2000, l'Etat de Genève a été amené à voler au secours de sa banque cantonale (BCGE) au bord de la faillite à la suite d'investissements spéculatifs dans l'immobilier. Le canton a alors injecté 5 milliards de francs et repris les actifs douteux. Grâce à la revente de ceux-ci, il a pu récupérer par la suite 2,7 milliards. Mais 2,3 milliards sont restés à la charge des contribuables car, jusqu'à présent, la banque n'a remboursé que… 65 pauvres millions! La Banque cantonale vaudoise (BCV) a connu les mêmes déboires, mais a pourtant remboursé l'Etat de Vaud. Idem pour UBS, que la Confédération a sauvée en 2008 de la crise des subprimes. Cherchez l'erreur...

Ensemble à gauche a déposé en octobre dernier une initiative populaire proposant que la BCGE s'acquitte de sa dette, qui s'élève avec les intérêts à 3,2 milliards, sur une période de trente ans. Comme l'explique la formation politique, cet argent serait bien utile alors que les besoins de la population en prestations publiques augmentent. La direction de la BCGE est, de son côté, farouchement opposée à cette idée, qu'elle juge «inconstitutionnelle et inexécutable». «La banque a établi une position solide et documentée devant conduire à l'invalidation de cette initiative», a-t-elle indiqué dans un communiqué envoyé lors du dépôt de l'initiative. Cet argumentaire, consultable sur le site de l'établissement bancaire sous le titre «Une initiative pour rien», semble avoir bien inspiré le Conseil d'Etat, qui en février dernier a décidé d'invalider le texte. Le gouvernement genevois a pris cette fâcheuse habitude d'écarter les questions gênantes; en 2018, il a cassé entièrement ou partiellement quatre initiatives. Mais cette fois, il a fait très fort en écrivant pour se justifier que «l'électeur ne peut se rendre compte de la portée de l'initiative au moment d'exprimer son vote»… L'exécutif a au moins le mérite de l'honnêteté: il prend les citoyens pour des imbéciles sans s'en cacher.

La BCGE n'aurait pas les moyens de sortir 3,2 milliards sur trente ans, elle risquerait le surrendettement, voire la faillite, si l'on en croit sa direction et le Conseil d'Etat. Il est alors frappant d'apprendre que le directeur de l'institution, Blaise Goetschin, a vu son salaire augmenter de 10% en 2018 pour atteindre près de 1,8 million de francs par an. Une «maladroite générosité» dans ce contexte, a relevé *Le Temps.* Et même un abus de pouvoir, dans la mesure où la rémunération de la direction n'est pas soumise aux actionnaires. Contrairement à la BCV, dont le CEO par ailleurs touche 1,4 million pour diriger une banque deux fois plus grande que la BCGE. Une BCV qui, rappelons-le, n'a pas laissé une telle douloureuse aux contribuables. Mais on le sait bien, de bleu, les Genevois peinent à regarder plus loin que la Versoix... Ensemble à gauche a déposé un recours contre l'invalidation de son texte. Une longue bagarre juridique débute. ■

PLUS POUR VIVRE

Appel de l'Union syndicale suisse pour le 1er Mai

Si nous, les travailleurs et les travailleuses, sommes solidaires et défendons ensemble nos intérêts, nous pouvons obtenir beaucoup. Au sein de l'entreprise par exemple: grâce à une grève, la rédaction de l'Agence télégraphique suisse (ATS) a contraint la direction à annuler le licenciement de tous les rédacteurs de plus de 60 ans.

La solidarité et l'unité, ça paie aussi au niveau de toute une branche: grâce à une mobilisation exemplaire et à des grèves d'avertissement, les travailleurs du bâtiment ont non seulement pu sauver et assurer le maintien de leur retraite à 60 ans, ils ont en même temps arraché de haute lutte une hausse de salaire méritée depuis longtemps.

En politique aussi, nous pouvons, nous, les travailleurs, faire bouger beaucoup de choses si nous nous engageons solidairement pour défendre nos intérêts: ce n'est que parce que les syndicats sont intervenus avec fermeté que le débat sur l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne (UE) s'est enfin focalisé sur la préservation de la protection des salaires et des mesures d'accompagnement.

Bien sûr, nous savons que la protection des salaires est une épine dans le pied de beaucoup de monde dans les milieux patronaux, économiques et politiques. Aujourd'hui, ces mêmes personnes se placent du côté des arts et métiers du sud de l'Allemagne et des idéologues de la Commission européenne qui veulent démanteler notre protection des salaires et imposer les règles peu contraignantes de l'UE. Nous, les syndicats, sommes favorables à la libre circulation des personnes: elle constitue une réussite et protège les travailleurs de la discrimination, quelle que soit leur provenance. Mais elle peut le faire uniquement si elle va de pair avec une protection des rémunérations forte. Nous voulons protéger les salaires, pas les frontières! Cela dit, cette protection doit être améliorée: les contrôles montrent en effet un taux d'infractions élevé. Nombre d'entreprises ne versent pas des salaires suisses ou trichent d'une autre manière. Il faut donc clairement plus, et non moins, de protection. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons repousser l'offensive contre notre protection des salaires lancée par le conseiller fédéral Ignazio Cassis, soutenu par de grandes sociétés.

Etre solidaires et lutter ensemble a un effet très concret et direct sur les rémunérations: ces dernières vingt années, nous, les syndicats, sommes parvenus à relever substantiellement les revenus les plus bas. Le fruit de nos campagnes réussies contre les bas salaires et pour un salaire minimum de 4000 francs récolte même les louanges de certains tenants du libéralisme économique lorsqu'ils soulignent qu'en Suisse, les écarts entre les bas et les hauts salaires sont moindres qu'ailleurs.

Mais beaucoup de choses vont encore très mal sur le front des salaires. Alors que les rémunérations des grands managers atteignent de nouveau des hauteurs astronomiques, comme avant l'éclatement de la crise financière, les salaires réels des salariés ordinaires stagnent depuis deux ans. Souvent, la compensation du renchérissement n'a même pas été versée. Manifestement, les employeurs n'ont que trop volontiers oublié et jeté par-dessus bord ce principe de la compensation pendant les années d'inflation zéro. L'heure est clairement venue pour PLUS de salaire.

C'est surtout vrai pour les femmes, car leurs salaires sont toujours à la traîne par rapport à ceux des hommes. Bien que l'égalité entre femmes et hommes figure depuis 1981 dans la Constitution et, depuis 1996, dans la loi, la situation laisse à désirer à de nombreux égards, et pas seulement en matière salariale. La majeure partie du travail fait à la maison est fournie par les femmes. Mais ce n'est ni reconnu comme travail, ni valorisé. Conséquence: des revenus de misère et des petites rentes. Des économies sont faites dans l'offre de structures d'accueil des enfants et dans celle des soins. Sur le dos des femmes, qui comblent les lacunes. Et la violence sexuelle et sexiste reste répandue. De toute évidence, il faut PLUS de salaire, plus de temps et du respect. C'est pourquoi l'heure de la Grève des femmes* du 14 juin est venue.

Nous devons aussi être solidaires et nous battre ensemble contre la baisse de notre pouvoir d'achat. Une baisse causée, entre autres, par la hausse continuelle des primes maladie. Le Conseil fédéral avait promis que ces dernières ne devaient pas dépasser 8% du budget des ménages. Or, aujourd'hui, nous payons souvent bien plus. Les cantons ont économisé et mis un frein aux réductions de primes. Quelques-uns les ont même carrément diminuées. Il est clair qu'il faut, au contraire, PLUS de réductions des primes. Première étape pour y parvenir: la charge que les primes représentent doit baisser à 10% du budget des ménages, comme le veut l'initiative pour l'allègement des primes soutenue par l'USS.

Le pouvoir d'achat des futurs retraités est aussi soumis à forte pression: ces dernières années, les nouvelles rentes du 2e pilier n'ont cessé de baisser. Pourtant, à part l'USS et ses alliés, les acteurs politiques ne veulent pas voir la bombe sociale à retardement que représente cette situation. Au lieu de se pencher sur le montant des rentes, ils préfèrent parler démographie et relèvement de l'âge de la retraite pour tout le monde. Il est clairement temps pour PLUS de rente. Pour cela, il faut augmenter les rentes AVS afin que la prochaine génération de retraités touche elle aussi des rentes décentes.

Etre solidaires, lutter ensemble, il faut aussi le faire face aux attaques contre nos règles fondamentales sur la protection des travailleurs. Devant les journalistes étrangers, l'Union patronale aime se targuer du fait que le droit suisse du travail est extrêmement flexible et libéral. Les mêmes milieux veulent pourtant aujourd'hui s'en prendre à l'obligation d'enregistrer la durée du travail, aux temps de repos et aux périodes maximales de travail. Au contraire: il faut clairement PLUS de temps pour vivre, et non moins. Nous, les syndicats, nous combattons énergiquement ces attaques et revendiquons ce qui n'a que trop attendu: cinq semaines de vacances pour tout le monde.

Il faut mettre le curseur vers une nouvelle direction: le moment est venu pour PLUS de salaire, PLUS de rente, PLUS de justice salariale, PLUS d'égalité, PLUS de réduction des primes, PLUS de protection des salaires et PLUS de temps pour soi-même. Bref, nous revendiquons PLUS POUR VIVRE. ■ **USS**

LE 1er MAI EN SUISSE ROMANDE

FRIBOURG

ENSEMBLE GAGNONS L'ÉGALITÉ DANS LES FAITS

FRIBOURG

16-21h Place Georges Python
Animations et discours: **Martine Fagherazzi-Barras,** PS Fribourg; **Catherine Friedli,** SSP; **Jasmine Berruex,** Unia; **Mélanie Glayre,** Syna; **Marie-Louise Fries,** Syna.

18h Départ du cortège.

GENÈVE

GENÈVE

MARDI 30 AVRIL

20h30 Tente au parc des Bastions
En collaboration avec Adok Films, présentation et projection de *J'veux du soleil!,* le nouveau documentaire de François Ruffin et Gilles Perret. Trois ans après *Merci Patron!,* le journaliste et député de la France insoumise repart sur les routes à la rencontre des Gilets jaunes. Film suivi d'un débat.
Prix d'entrée symbolique: 5 francs.

MERCREDI 1er MAI

10h30 La Pierre sur l'esplanade d'Unia-Mail
Allocutions du PDT et du SSP, Gilets jaunes, cause des Kurdes.

11h30 Restauration au parc des Bastions.

13h30 Départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant la place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, pour terminer au parc des Bastions.

15h15 Allocutions du Parti socialiste et de Syna, du Collectif Grève des femmes et du Collectif jeunes pour le climat.

16h - 21h30 Festival Avanti!
Entre les changements de groupes, prises de parole concernant le centenaire de l'Organisation internationale du travail et la situation en Amérique latine.

NEUCHÂTEL

SOUS LE SIGNE DE LA GRÈVE DES FEMMES

FLEURIER

FÊTE DU 1er MAI DU VAL-DE-TRAVERS

Dès 11h Accueil place de la Gare, devant le secrétariat Unia

11h30 Partie officielle. Allocutions de: **Amanda Ioset,** militante POP et jeunes POP, ex-conseillère générale à Val-de-Travers; **Cécile Mermet-Meyer,** PS, vice-présidente PSVT, conseillère générale à Val-de-Travers; **Philippe L'Eplattenier,** président du comité Unia, Val-de-Travers.
Apéro offert par la commune de Val-de-Travers.

12h30 Repas: soupe aux pois et soupe à l'avoine (végétarien), boissons sans et avec alcool. Pâtisseries, thé et café.
Prix libres.

Dès 13h Musique populaire et engagée avec Popchestra.

LE LOCLE

Dès 11h Ancienne Poste, rue Marie Anne-Calame 5
Paris-La Tchaux, chanson française musette.

14h Cortège.
Discours: **Nicole Baur,** déléguée à l'égalité du canton de Neuchâtel; **Karim Boukhris,** secrétaire syndical SSP-RN; **Ana Ziegler,** lycéenne, Groupe neuchâtelois de la Grève pour le climat; **Léa Ziegler,** Collectif neuchâtelois pour la Grève des femmes.
Boissons & restauration.

18h Ciné Le Locle au Casino, avenue du Technicum 1
Projection du film *J'veux du soleil!* de François Ruffin et Gilles Perret sur les Gilets jaunes. Prix des places entre 10 et 14 francs.
Information importante:
En raison du Tour de Romandie, les liaisons routières entre la Chaux-de-Fonds et Le Locle seront fortement perturbées entre 14h et 17h.

NEUCHÂTEL

Dès 11h30 Sous le Péristyle de l'Hôtel de Ville, rue du Concert
Animation musicale.

14h Cortège.
Discours.

TRANSJURANE

PORRENTRUY

PLUS DE DROITS, GRÈVE FÉMINISTE EN VUE DU 14 JUIN

11h Gare de Porrentruy
Rassemblement.

11h15 Cortège interjurassien.

12h Apéro puis repas à la salle de l'Inter.
Interventions politiques: **Jeanne Beuret** et **Danielle Siegfried,** co-présidentes de l'Association interjurassienne Grève des femmes. **Joakim Martins,** membre du Collectif jurassien jeunes pour le climat.
Boissons, repas, grillades à prix populaires.
Concert de Vincent Vallat et DJ Kolonel Moutarde.
Entrée libre.

SAIGNELÉGIER

MARDI 30 AVRIL

21h Brasserie des Franches-Montagnes, Soirée jeunesse Transjurane.
Blue Light Orchestra et DJ Luccio Z
Restauration sur place possible sur réservation jusqu'au 23 avril.
Menu + boisson membres Unia 10 francs, non membres 20 francs.
Infos et réservation: transjurane@unia.ch

VALAIS

SION

Dès 17h30 Place du Scex
Discours: **Pierre-Yves Maillard,** président de l'Union syndicale suisse; **Wanda Guimarães,** députée au Parlement du Portugal; **Mathias Reynard,** conseiller national.
Concert d'Anach Cuan.

VAUD

LA CÔTE

10h - 13h Intersection rue de la Gare – rue de la Morâche
Rassemblement.

LAUSANNE

SOUS LE SIGNE DE LA GRÈVE DES FEMMES

17h30 Place de l'Europe
Rassemblement.

18h Départ de la manifestation.

19h Retour à la place de l'Europe.
Discours, musique, stands.
En cas de forte pluie, Centre Pôle sud.

LE SENTIER – VALLÉE DE JOUX

12h Cantine de gym du Sentier
En présence d'une invitée.
Grillades offertes.

YVERDON

ÉGALITÉ MAINTENANT!

Dès 16h Place Pestalozzi
Animation, body-painting.

18h Cortège syndical à travers la vieille ville.

18h30 Partie officielle avec discours de **Nuria Gorrite,** présidente du Conseil d'Etat vaudois, **Mathilde Marendaz,** militante écologiste et membre du Collectif de la Grève des femmes.

19h Repas.

20h Table ronde sur le thème «Egalité des sexes et discriminations sur le lieu de travail» avec différentes intervenantes.

«Temps présent»: cinquante ans, pas une ride

La RTS fête les 50 ans de son émission phare *Temps présent* avec notamment un documentaire consacré à la détérioration des conditions de travail. Retour sur un demi-siècle d'enquêtes et reportages

© RTS

Le réalisateur Alain Tanner (au premier plan) et Claude Torracinta (au centre) en plein tournage d'un *Temps présent* dans les années 1970. En 50 ans d'émission, ce sont plus de 3000 reportages qui ont été réalisés.

© RTS/CLAUDE SMADJA

L'équipe de *Temps présent* lors d'un tournage en Chine. Les grands reportages à l'étranger font partie des trois types de sujets privilégiés par l'émission avec ceux politiques et de société.

Freddy Landry

Le jeudi 18 avril 1969 apparaît sur le petit écran de la Télévision suisse romande une émission intitulée *Temps présent.* René Schenker dirige alors depuis 1958 la chaîne romande de service public. Sous l'impulsion d'un jeune journaliste, Claude Torracinta, une petite équipe composée également de Jean-Pierre Goretta (frère du réalisateur Claude Goretta), Jean-Jacques Lagrange et Marc Schindler fait de *Temps présent* le digne successeur de *Continents sans visa* (diffusé de 1959 à 1969). La nouvelle émission en conserve tant la rigueur d'une information indépendante et critique que le souci de la forme. Mais elle tend à se rapprocher des problèmes suisses ou romands et à laisser un peu moins de place aux lointains continents.
Parallèlement, Alain Tanner, Jean-Louis Roy, Claude Goretta, Michel Soutter et Jean-Jacques Lagrange viennent de former le Groupe 5 – une association de cinéastes genevois. Ces réalisateurs s'expriment aussi bien sur le grand que sur le petit écran. Cinéma et télévision, pour eux, doivent coexister. On retrouve à la fin des années 1960 leurs noms aux génériques de films et de téléfilms de fiction ou documentaires. Quand ils collaborent avec *Temps présent,* ils s'imposent comme de solides journalistes d'investigation, ce qui parfois déplaît dans un pays qui ne laisse pas volontiers place à la contestation.

L'AUDIMAT?

L'émission est née avant l'apparition, au milieu des années 1980, de la question des parts de marché – l'audimat – qui donnent des informations sur la quantité de spectateurs devant le petit écran. Un instrument bien éloigné d'une analyse qualitative des émissions. Malgré cela, dans son bassin de moins de deux millions d'habitants, la petite organisation audiovisuelle qu'est la RTS propose chaque soir à son public de fort bonnes émissions «faites maison». *Temps présent* contribue assurément à cette excellence. Il y a trois ou quatre décennies, dans de nombreux journaux du vendredi matin, l'émission du jeudi soir était largement commentée. La presse écrite faisait alors encore la part belle à la critique des émissions de télévision. Aujourd'hui, pour les professionnels, elle est remplacée par cette «mesure» donnant rapidement la part du marché qui n'est, du reste, pas rendue publique comme en France.

GODARD SALUE «TEMPS PRÉSENT»

Le cinéaste Jean-Luc Godard lui-même saluait la qualité du programme dans un courrier qu'il adressait en 1987 à Claude Torracinta: «Souvent je regarde votre émission consacrée au présent du Temps. C'est toujours un véritable présent, parfois poignant, toujours probe et intelligent, sensible et généreux, qui réconcilie le temps de votre présence avec la télévision.» Et à ce jour, *Temps présent* détient le record de longévité des émissions d'information dans l'Europe francophone (seule l'émission britannique *Panorama* diffusée sur la BBC depuis 1953 fait mieux).

SOIRÉES D'ANNIVERSAIRE: MINISÉRIE DOCUMENTAIRE

Pour fêter cet anniversaire, une monographie digitale en ligne réalisée par des étudiants en journalisme des Universités de Lausanne et de Neuchâtel racontera l'histoire de l'émission, et une minisérie de six émissions spéciales sera diffusée. Pour lancer les festivités, une soirée anniversaire le 18 avril s'articulera autour d'un reportage consacré au pouvoir d'achat, «Joindre les deux bouts, toute une histoire», suivi d'un débat auquel participera, notamment, Claude Torracinta, fondateur de *Temps présent.* S'ensuivront les reportages «Comment le monde du travail est devenu fou» le 25 avril, «Jeunesse romande, les temps sont durs» le 2 mai, «Il était une fois les migrants italiens» le 9 mai, «De l'ombre à la lumière, le grand coming-out des homosexuels» le 16 mai et finalement une enquête participative et citoyenne intitulée «Comment j'ai survécu à la montagne», le 23 mai. Un programme qui reflète le chemin parcouru en 50 ans et qui met l'eau à la bouche! ■

TOUS SEULS, MAIS RELIÉS

Dans leur documentaire «Seuls ensemble», les réalisateurs Sonia Zoran et Thomas Wüthrich s'immergent dans un atelier artistique, incluant de jeunes migrants, dans un home pour personnes âgées

Aline Andrey

Seuls ensemble. C'est une histoire de solitude partagée entre de jeunes mineurs non accompagnés, rescapés du désert et de la mer, et des personnes âgées qui se retrouvent à quai, en EMS. Deux populations, au bord du Léman, qui se rencontrent grâce au pont de l'art proposé par le créateur plasticien François Burland*. Le temps d'un été, l'artiste invite des jeunes originaires d'Erythrée, de Guinée-Bissau ou d'Afghanistan, à participer à une gravure géante où se mêlent animaux et soucoupes volantes, immeubles et végétation. Une œuvre improbable tout autant que ces rencontres furtives, parfois profondes, pétries de silence et de regards attentionnés. «Les résidents et la direction de l'EMS le Marronnier à Lutry ont fait preuve du plus profond respect envers cette expérience et notre tournage. Je crois que ce qui m'a surprise, c'est la tolérance et la simplicité de cet accueil», raconte Sonia Zoran, coréalisatrice, avec Thomas Wüthrich. Tous deux se sont immergés dans cette expérience unique, se faisant le plus discrets possible avec leur caméra. «Ce qui réunit tous les protagonistes, c'est peut-être leur tendresse et leur liberté de paroles. Les personnes âgées n'avaient pas du tout l'air d'être étonnées par cette équipe de jeunes arrivés d'Afrique, d'Orient ou de Chine. Il est vrai que leurs aides-soignantes viennent majoritairement d'ailleurs.»

IMAGE TIRÉE DU FILM

RACONTER AUTREMENT

La migration, un thème de prédilection pour la documentariste qui, en 2015, réalise un reportage radio à Lampedusa, juste avant un naufrage terrible de 800 personnes. «J'ai l'impression que la réalité, montrée dans toute sa cruauté, ne fait plus bouger les choses. Par ce film, nous essayons de raconter autrement. Montrer la joie de ces journées autour d'une œuvre artistique, tout en sachant par quoi sont passés ces jeunes et ce qu'ils vont devoir encore affronter à l'avenir pour trouver une place ici, explique-t-elle. Petit à petit, l'opposition jeunes-vieux, suisses-étrangers s'estompe pour mettre en miroir les destins, cette fragilité et cette solitude profonde propres à l'être humain, mais peut-être encore plus prégnantes pour ces jeunes déracinés, sans famille, et ces personnes âgées seules, en retrait de la société. Avec, devant elles, la mort comme une migration.»
Franco-suisse lui-même et d'un âge intermédiaire, François Burland, au milieu des deux groupes de population, fait figure de passeur, de médiateur. Lui qui connaît le Sahara et les routes empruntées par ces jeunes aventuriers de l'extrême, malgré eux, met en lumière leur bravoure.
«Ces jeunes, ce sont des héros. Et il faut leur laisser la chance de le prouver. Tout est possible s'ils s'accrochent, et ils en sont capables après tout ce qu'ils ont enduré, souligne Sonia Zoran. Ces bribes de parcours tissent une histoire migratoire, des liens, une solidarité.» En résonance à la gravure qui parle de la fin d'un monde, intitulée *Mystery in space* (mystère dans l'espace), le film donne à voir une trame où chaque situation, chaque personne, fait écho à une autre. Tous seuls, mais reliés. ■

*evenement.ch/articles/lart-pretexte-la-rencontre

A VOIR DANS LES SALLES ROMANDES DÈS LE 8 MAI.

Avant-premières en présence de l'équipe du film:

CityClub Pully,
jeudi 2 mai à 19h00

Vevey, Cinéma Rex,
vendredi 3 mai à 18h45

Genève, Cinéma Bio,
mardi 7 mai à 20h15

Sainte-Croix, Cinéma Royal,
dimanche 12 mai à 18h

Martigny, Cinéma Casino,
mercredi 15 mai à 18h

Solidarité avec les exilés érythréens

Une pétition munie de près de 4000 signatures a été remise aux autorités genevoises réclamant que les exilés érythréens menacés de renvoi puissent rester dans nos frontières

Sonya Mermoud

Le 10 avril dernier, la Coordination asile.ge a remis aux autorités du canton une pétition munie de quelque 4000 signatures réclamant pour les requérants d'asile érythréens le droit de rester dans nos frontières. A cette occasion, une manifestation – organisée par des exilés, bénévoles et représentants d'associations – a rassemblé à proximité de la salle de réunion du Grand Conseil environ 250 personnes venues soutenir cette requête. Aujourd'hui, selon la Coordination, une soixantaine de jeunes Erythréens se retrouvent confrontés, dans la ville du bout du lac, à des décisions de renvois qui ne seront pas exécutées, la Suisse n'ayant pas signé d'accord de réadmission avec le pays d'origine de ces ressortissants. Cette situation, en revanche, condamne ces jeunes à l'exclusion sociale et à la précarité, à l'angoisse générée par l'absence de statut et de perspectives. «Tous les efforts d'intégration sont anéantis», dénoncent les associations rappelant que nombre d'Erythréens sont le plus souvent arrivés mineurs sur le sol helvétique. Dans ce contexte, les signataires demandent aux élus de ne pas soumettre ces exilés au régime d'aide d'urgence, réservé aux requérants déboutés, quelle que soit l'issue de leur procédure. Pour les pétitionnaires, ces personnes doivent être autorisées à poursuivre leur formation dans le canton ou à exercer une activité professionnelle rémunérée. Ils attendent par ailleurs que les autorités politiques s'engagent auprès du Secrétariat aux migrations pour qu'il suspende les levées d'admissions provisoires et accorde aux Erythréens un permis F ou B avec effet immédiat et rétroactif. Une action de régularisation extraordinaire est aussi réclamée. Ces revendications se fondent également sur les positions du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et d'autres organisations internationales. Se référant à ces sources, la Coordination asile.ge liste dans sa pétition les violations des droits humains suivantes: «Service militaire de durée indéfinie avec travaux forcés, rafles d'hommes, de femmes et d'enfants jugés aptes au service, lourdes répressions contre les récalcitrants, viol de femmes par des soldats, arrestations et détentions arbitraires, torture, conditions carcérales inhumaines. Le service militaire illimité peut être qualifié de travail forcé, interdit par la Convention européenne des droits de l'homme.»
A noter qu'avec sa pratique, la Suisse est le seul pays européen prenant des décisions de renvoi pour les Erythréens. Les autres Etats leur octroient tous une protection, conformément aux recommandations du HCR. ■

PETIT DÉJ' CONTESTATAIRE À LAUSANNE

NEIL LABRADOR

Nouvelle manifestation en faveur de la protection du climat le matin du 15 avril dernier dans la capitale vaudoise. Répondant à l'appel du groupe international Extinction Rebellion Lausanne, quelque 150 personnes ont pris d'assaut le pont Chauderon pour partager un petit déjeuner contestataire. But du blocage: sensibiliser la population et les autorités à l'urgence d'agir face au réchauffement de la planète, les atteintes à l'environnement et la disparition d'espèces. «Nous agissons pour protéger la Terre, notre foyer», ont relevé les organisateurs du rassemblement dans leur invitation à la mobilisation tout en précisant la nature «strictement non violente» de l'action. Et de souligner encore: «Quand l'Etat abandonne délibérément sa responsabilité de protéger ses citoyens, il rompt lui-même le contrat social. La révolte devient alors notre droit le plus sacré et notre devoir le plus fondamental». ■ **SM**

AGENDA UNIA

FRIBOURG

PERMANENCES ANNULÉES

Pour la période d'avril à juin, les permanences syndicales suivantes sont annulées:
Samedi 13 avril (assemblée des délégués): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Jeudi 18 avril (Jeudi saint): annulation de la permanence à Fribourg.
Samedi 20 avril (Samedi saint): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Mercredi 1er mai (1er Mai): annulation des permanences à Fribourg, à Bulle et à Estavayer-le-Lac. Rejoignez la manifestation du 1er Mai qui aura lieu l'après-midi sur la place Python à Fribourg!
Mercredi 8 mai (organisation interne): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Mercredi 29 mai (veille de l'Ascension): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle
Jeudi 30 mai (Ascension): annulation de la permanence à Fribourg.
Mercredi 19 juin (veille de la Fête-Dieu): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Jeudi 20 juin (Fête-Dieu): annulation de la permanence à Fribourg.

GENÈVE

SÉANCES

Comité mobilisation MB: jeudi 18 à 18h30.
Comité MB: mercredi 24 avril à 17h30.
Comité nettoyage: samedi 24 avril à 18h.
Formation Colectivo feminista: samedi 4 mai à 16h.

PERMANENCE PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative:
de 10h à 12h du lundi au vendredi,
de 15h à 18h les lundi, mardi,
mercredi et jeudi.
Permanence syndicale:
de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.
Le Locle
Ouverture du bureau:
lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique:
lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.
Fleurier
Ouverture du bureau:
lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique:
lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 18 avril à 16h.
Neuchâtel: le mardi 18 juin 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h,
jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

22 mai - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Moutier. Org. région.
16 mai - Siky Ranch. Crémines. Org. groupe Jura bernois.
7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.
20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.
13 juin - Comité romand. Lausanne.
Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.
12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.
19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.
10 octobre - Comité romand. Lausanne.
Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.
13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.
21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.
Lundi soir, de 17h à 19h.
Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.
Jeudi soir, de 17h à 19h.
Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30.
Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606.
Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1er samedi du mois de 9h à 11h.
Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30,
1er et 3e mercredi du mois.
Château-d'Œx: pas de dates fixes,
prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4.
Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand-Rue 44.
Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand-Rue 73–75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10.
Jeudi de 16h à 18h30.
Crissier: rue des Alpes 51.
Mardi et jeudi de 16h à 18h30.
Vevey: avenue Paul-Cérésole 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.
Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1er et 3e mercredi du mois.
Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE

En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille **provisoirement à l'adresse suivante: place Bel Air 6, 1260 Nyon.**
Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés.
Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis**.
Heures d'ouverture:
Lundi de 13h30 à 17h30.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.
Vendredi de 13h30 à 16h.
Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

NORD VAUDOIS

PERMANENCE DE VALLORBE

Ouverture
Le syndicat Unia répond à vos questions tous les mardis de 16h à 18h lors de sa permanence syndicale.
La permanence s'adresse en particulier aux travailleuses et travailleurs de l'industrie.
Contact: Syndicat Unia,
Grand Rue 9, 1337 Vallorbe.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE

Syndicat et caisse de chômage:
Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3e étage.
Guichet de la caisse de chômage:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques:
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30
et de 14h à 17h.
Mercredi et vendredi de 9h à 11h30,
fermé l'après-midi.

BRÈVES

UN PAS VERS L'EXCELLENCE

La Caisse de chômage Unia se félicite d'être la première de Suisse à obtenir le label de qualité EFQM «Committed to Excellence» (Engagement vers l'excellence). En quelques mots, le modèle d'excellence EFQM certifie des organisations qui peuvent démontrer qu'elles s'engagent, à travers de bonnes pratiques, de façon systématique et conséquente en faveur du développement et de l'assurance de la qualité. La Caisse de chômage Unia s'est lancé ce défi il y a plus d'un an en identifiant trois projets d'amélioration, à savoir la réorganisation de la gestion interne des connaissances, le développement d'une gestion de la satisfaction clients et la présence sur les médias sociaux, évalués lors d'une validation par un expert interne. Toutefois, les efforts ne s'arrêtent pas là. «Ce qui est encore plus important que le certificat, ce sont les améliorations concrètes qui ont été mises en œuvre ces derniers mois durant le projet. Les instruments aident la Caisse de chômage à continuer à s'affirmer comme une partenaire compétente pendant le chômage», souligne un communiqué de presse. ■ **L'ES**

COMMÉMORATION DE LA RÉVOLUTION DES ŒILLETS

Il y a 45 ans, le 25 avril 1974, les forces armées portugaises, à travers un coup d'Etat, mettaient fin à l'une des plus vieilles dictatures fascistes et, par la même occasion, à treize ans de guerre coloniale, permettant ainsi l'instauration de la démocratie au Portugal.
Pour maintenir vive la mémoire et ne pas tomber dans l'oubli, l'Association 25 Avril – Genève (A25A) organise le 27 avril, en collaboration avec l'Atelier Histoire en mouvement, une journée de conférence, projection et débat afin de dresser le bilan des changements survenus au Portugal depuis 1974 mais aussi du rôle des femmes dans le processus révolutionnaire.
Le samedi 27 avril à 14h, au syndicat Unia à Genève;
Programme:
- 14h Ouverture par Pedro Cerdeira.
- 14h15 Présentation de l'Association 25 Avril et de l'Atelier Histoire en mouvement.
- 14h30 Conférence d'Irene Flunser Pimentel.
- 16h00 Projection du film *Bom povo português* de Rui Simões (128 minutes). Ce documentaire retrace l'histoire du Portugal depuis le 25 avril 1974 jusqu'au 25 novembre 1975, période du processus révolutionnaire.
- 18h15 Débat.
- Dès 19h Apéritif & tapas. ■ **L'ES**

Plus d'infos sur a25a.ch

VOIX DE VÉTÉRANS SYNDICALISTES ET LIBERTAIRES

Le Collège du travail annonce la projection du film de l'artiste et musicien Laurent Güdel, *Action directe, discours indirect,* jeudi 25 avril à 19h au Spoutnik, à Genève. Une œuvre sans image issue d'enregistrements d'interviews de «vétérans» syndicalistes et/ou libertaires actifs à Genève durant l'entre-deux-guerres. Avec des réflexions individuelles du réalisateur, des causeries sur des luttes collectives et des spéculations anarchistes. Le film sera suivi d'un débat en présence de l'artiste, de Christiane Wist, psychologue, auteure et libertaire, qui a connu les militants en personne ayant, en 1983, réalisé les interviews, Patrick Auderset, historien et coordinateur du Collège du travail, dépositaire des archives sonores et Gabriel Sidler, collaborateur au Cira, initiateur de ce projet et organisateur du OFF du Lausanne Underground Film Festival. ■ **L'ES**

UNE PIZZA AU GOÛT DE MOBBING

Unia Neuchâtel, qui défend des salariés malmenés par un chef d'équipe, a organisé une action devant Domino's Pizza

Jérôme Béguin

«Allô, allô Domino's Pizza? Y a de la friture sur la ligne, la direction ne répond pas à son personnel sur les conditions de travail dans l'entreprise et ne prend pas en compte ses demandes. Les employés ont le droit d'être entendus et respectés par leur employeur!...» La semaine dernière, Unia a mené une action devant le Domino's Pizza de Neuchâtel pour dénoncer la gestion catastrophique des ressources humaines et l'absence de réaction de la direction de l'enseigne face à cette situation. En cause l'arrivée en fin d'année dernière d'un nouveau chef d'équipe dans l'établissement neuchâtelois.

«Il me disait que je ne travaillais pas bien, pas assez vite, il m'insultait devant les collègues et les clients et ne me rendait pas mes pourboires. Il me mettait encore la pression en utilisant l'anglais sous prétexte que Domino's Pizza est une entreprise internationale alors que je ne maîtrise pas cette langue. C'était du harcèlement moral, je pleurais entre chaque livraison», témoigne Isabelle (prénom d'emprunt).

Cette livreuse en arrêt depuis janvier pour dépression n'est pas la seule à en avoir gros sur la patate. Unia a recueilli les témoignages écrits de six autres employés. «Le manager fait des reproches et tient des propos déplacés envers d'autres collègues devant tout le monde, alors que cela devrait rester entre lui et la personne concernée», note l'un deux. «Le simple fait de savoir que j'allais le croiser dans la journée me mettait la boule au ventre», relève un autre. Tandis qu'un troisième se plaint d'avoir été «agressé physiquement et verbalement» et d'être traité «comme un esclave».

«Nous dénonçons des cas graves. La situation est intenable. Quatre à cinq salariés sont en arrêt maladie et deux ont préféré démissionner», indique Céline Dupraz, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Le syndicat, qui a été mandaté par cinq travailleurs, a saisi la direction des ressources humaines de l'entreprise basée dans le canton de Zurich. Mais les courriers sont restés sans réponse, tandis que les coups de téléphone sonnaient dans le vide. «Malgré tous les faits portés à la connaissance de la direction, rien n'a été fait. Elle ne veut pas collaborer avec les représentants du personnel. C'est inadmissible de la part d'une entreprise de renommée internationale.»

NEIL LABRADOR

Unia a dénoncé la gestion catastrophique des ressources humaines chez Domino's Pizza à Neuchâtel.

LE CHEF A QUITTÉ L'ENTREPRISE

Interrogée par les quotidiens *Arcinfo* et *Le Courrier,* la direction des ressources humaines reconnaît n'avoir pas répondu à Unia, mais se défend en assurant avoir pris l'affaire au sérieux. Les 18 collaborateurs du site ont été entendus lors d'entretiens individuels, le chef contesté a quitté l'entreprise, une nouvelle gérante devait entrer en fonction la semaine dernière justement, ce que nous a confirmé un employé interrogé sur place.

«C'est bien beau, mais ce serait bien d'informer les personnes intéressées que le responsable a été écarté», réagit Céline Dupraz. Unia attend toujours de pied ferme de pouvoir entrer en discussion avec la direction des ressources humaines de l'entreprise, «faute de quoi nous nous manifesterons encore une fois d'une manière ou d'une autre», prévient la secrétaire syndicale. Pour éviter que cette dérive ne se reproduise, les membres défendus par le syndicat demandent notamment la mise en place d'un cahier des charges pour les employés. Sans parler de l'amélioration de la communication...

Isabelle devait reprendre son travail cette semaine, avec quelques espoirs: «Je vais voir comment ça se passe, j'espère que l'on retrouvera dans l'équipe l'esprit de famille que l'on connaissait avant.» ■

Le «photographe des peuples opprimés» acquitté

Demir Sönmez était convoqué au Tribunal de police genevois pour avoir «gêné» le travail des policiers lors d'une manifestation

Jérôme Béguin

Le Tribunal de police genevois a acquitté jeudi dernier Demir Sönmez d'entrave à l'action de la police. Comme nous l'avions relaté dans notre édition du 17 février, il était reproché au photographe d'avoir créé une «perturbation sur la voie publique» et refusé de «circuler sur ordre de la police» lors d'une manifestation de la fonction publique en décembre 2017 qu'il couvrait. Il contestait énergiquement cette accusation et refusait de payer une amende de 400 francs. La juge a estimé que les conditions de l'infraction n'étaient pas remplies. La cour de l'hôtel de ville, où se trouvait le photo-journaliste, ne pouvant être considérée comme la voie publique.

Réfugié politique de Turquie, Demir Sönmez a réalisé quelque 1500 reportages photographiques ces dix dernières années, principalement des manifestations. En 2016, son exposition *Place des Nations - Place des peuples,* qui a fait l'objet d'un livre (Editions Slatkine), s'était attiré les foudres du consulat de Turquie. «Mes activités journalistiques dérangent la police, mais aussi les autorités de Genève et de plusieurs pays», explique celui qui se présente comme le «photographe des peuples opprimés».

NEIL LABRADOR

«Mes activités journalistiques dérangent la police, mais aussi les autorités de Genève et de plusieurs pays», a relevé Demir Sönmez.

CHRONIQUEUR DES LUTTES SOCIALES

Avant l'audience, une trentaine de personnes s'étaient réunies devant le Palais de justice pour témoigner, autour de prises de parole, de leur solidarité avec ce «chroniqueur engagé des luttes sociales», selon les mots de l'ancien conseiller national Ueli Leuenberger. En dénonçant une «tentative d'intimidation», la militante latino-américaine Inês Gerardo a remercié Demir Sönmez pour ses photos, qui constituent «l'historique de nos luttes à Genève». «Il est là pour toutes les causes. Son travail est de l'information et l'information n'est pas un crime. Il doit être honoré et non pas poursuivi», a dit l'activiste algérien Salah Eddine Yakhlef. «Les droits démocratiques ne sont jamais donnés ni garantis. Les organisations démocratiques, dont les syndicats font partie, n'ont pas à céder un pouce de terrain démocratique», a souligné le syndicaliste du SSP Albert Anor. Plusieurs orateurs ont justement pointé les entraves à la liberté de manifester. Actif au comité Stop Tisa notamment, Gérard Scheller a raconté avoir reçu une amende de 500 francs pour une «visite guidée des multinationales de Genève» menée en 2017 sur les trottoirs. L'affaire est toujours en cours à la suite d'un recours du Ministère public contre son classement. «Avec Maudet à la Sécurité, plusieurs organisateurs de manifestations se sont retrouvés devant la justice», a expliqué Marc Simeth, président du Cartel intersyndical de la fonction publique, en rappelant qu'il existe à Genève «une tradition de descendre dans la rue». «Ce droit de se rassembler, de manifester et de critiquer doit rester inaliénable.» Antonio Fisco, vice-président de Syndicom Genève, et Gérard Deshusses, président du Parti socialiste genevois, sont encore intervenus pour apporter, au nom de leurs organisations, le soutien au photographe touché par ces marques de solidarité et d'amitié. ■

La mobilisation paie chez TMI

Grâce aux pressions médiatiques et syndicales, les démonstrateurs de Trade Market Intelligence pourront toucher, dès le mois de mai, un salaire moyen leur garantissant une sécurité financière

Manon Todesco

Dans notre édition du 20 février, nous relations le cas de ces démonstrateurs de Chocolat Frey, employés jusqu'ici par Migros, repris au 1er janvier 2019 par l'entreprise zurichoise Trade Market Intelligence (TMI) active dans toute la Suisse pour promouvoir des produits sur des stands événementiels, et ancienne start-up du géant orange. Depuis, les conditions de travail s'étaient fortement dégradées: baisse du salaire horaire et du taux d'activité, diminution des vacances, plus de lieu de travail fixe et coupe dans les prestations sociales. Les collaborateurs étaient en outre exclus de la Convention collective Migros. Face à ce scandale, des employés avaient dénoncé leur situation à la télévision suisse alémanique, ce qui avait poussé Migros à réagir et à promettre que les salaires et les prestations sociales de 2018 seraient maintenus jusqu'à fin 2019. «Mais ils n'ont proposé qu'une compensation trimestrielle afin de compléter la différence entre les heures effectuées et le salaire moyen dû, explique Anne Rubin, responsable du commerce de détail d'Unia, mandatée depuis par plusieurs dizaines d'employés de TMI. Les promoteurs s'étant vu proposer très peu de missions en début d'année, ils ont reçu des tout petits salaires et ne pouvaient pas attendre plus longtemps pour être indemnisés. Nous avons demandé à TMI de corriger cela.» Alors que l'émission de la RTS *A Bon Entendeur* s'apprêtait à diffuser un nouveau reportage sur le sujet le 9 avril, les employés de TMI ont reçu, quelques jours avant, un courriel les informant que, dès le mois de mai, ils toucheront un salaire moyen mensuel. Pour Unia, c'est une victoire d'étape importante. «Nous sommes heureux que, grâce à nos pressions, les employés puissent enfin compter sur un salaire moyen, comme la loi l'exige, qui leur donnera davantage de sécurité financière et évitera les cas dramatiques d'employés qui se sont retrouvés dans l'incapacité de payer leur loyer», souligne la syndicaliste.

Autrement dit, les démonstrateurs, payés à l'heure, seront indemnisés à hauteur du salaire moyen touché en 2018, même s'ils travaillent moins d'heures que prévues par leur contrat, ce qui a souvent été le cas depuis le 1er janvier.

ENCORE DU TRAVAIL

Néanmoins, beaucoup de questions restent encore ouvertes auxquelles ni TMI ni Migros n'ont à ce jour répondu de manière précise, notamment au sujet du temps de travail rémunéré lors de déplacements, des indemnités en cas de maladie, du règlement des frais, de la consultation du personnel sur les nouvelles conditions de salaire et de travail, ainsi que de l'avenir des employés pour 2020, concernant en particulier la solution de prévoyance professionnelle. Quant à l'augmentation du nombre de missions annoncée par Migros et TMI, Unia et le personnel «attendent de voir avant d'y croire».

«Unia poursuivra son action pour que les droits des démonstrateurs de TMI soient respectés, assure Anne Rubin. Ces derniers comptent être traités de manière sociale et responsable par une entreprise liée au groupe Migros. Ce n'est pas aux employés de supporter le risque économique que seule l'entreprise doit assumer.» ■

EN GÉORGIE, UN TIMIDE RENOUVEAU SYNDICAL

Après l'effondrement du système communiste et trois décennies de politiques néolibérales, les questions liées au travail font leur retour en Géorgie sous l'impulsion de nouvelles initiatives syndicales et d'un rapprochement avec l'Union européenne

Textes et photos Clément Girardot

«Je suis née en 1986. Pour la génération de mes parents, les syndicats sont associés au passé soviétique; même le terme en géorgien a gardé une connotation communiste», affirme Ana Diakonidzé, professeure associée de sociologie à l'Institut géorgien pour les Affaires publiques. Indépendant depuis 1991, le petit Etat du Caucase est encore fortement marqué par la période troublée de la dislocation de l'Empire soviétique. Plusieurs conflits armés éclatent au début des années 1990 et la Géorgie plonge dans une profonde crise économique et sociale: son PIB se contracte de 78% entre 1990 et 1995, et un quart de la population quitte le pays entre 1989 et 2002.

Au début des années 2000, le retour de la croissance économique s'est aussi accompagné d'un fort mouvement de libéralisation et de dérégulation. Si les conditions de vie des près de 4 millions d'habitants se sont globalement améliorées durant la dernière décennie, le chômage, la pauvreté et la précarité restent à des niveaux préoccupants. «En entrant sur le marché du travail, les jeunes doivent souvent passer par des stages non rémunérés et les salaires sont très faibles. On pourrait penser qu'ils se mobiliseraient plus, mais ce n'est pas le cas. Il existe un vide idéologique et, en même temps, les valeurs du néolibéralisme dominant ont été complètement internalisées par la nouvelle génération. Cela génère une attitude passive», observe la sociologue.

MAUVAISE IMAGE

Comme dans d'autres pays postsoviétiques, le rejet de l'expérience communiste a marginalisé les questions sociales dans le débat public. En Géorgie, la gauche politique est quasi inexistante et les syndicats sont structurellement faibles. «Il n'existe pas réellement d'alternative moderne aux anciens syndicats», déplore la chercheuse qui pointe aussi la trop lente transformation de l'unique confédération syndicale (la Georgian Trade Unions Confederation - GTUC), héritière des syndicats soviétiques.

Les bureaux de la GTUC se trouvent toujours dans l'immense bâtiment du quartier de Saburtalo à Tbilissi que les autorités soviétiques avaient alloué aux syndicats. La confédération n'en occupe plus qu'une aile qu'elle partage avec une clinique dentaire. «Nous rassemblons 20 syndicats sectoriels, nous avons environ 150 000 membres dont plus de 40 000 sont des professeurs», affirme Raisa Liparteliani, la responsable du département juridique.

«Nous souffrons encore d'une mauvaise image liée à l'URSS, continue-t-elle. Durant la période soviétique, être membre du syndicat permettait d'avoir des privilèges pour partir en vacances et d'autres formes d'avantages. Jusqu'au début des années 2000, les dirigeants syndicaux se préoccupaient surtout de gérer leur important héritage foncier qui a été confisqué par l'Etat en 2005. Cette même année s'est enclenchée la transformation de la confédération avec l'arrivée d'une nouvelle direction qui a redonné la priorité à la protection des droits des travailleurs.»

CAMPAGNE EN FAVEUR DES SALAIRES

La confédération syndicale offre actuellement un service d'assistance juridique pour les travailleurs en conflit avec leur employeur. Elle est aussi active au niveau législatif pour promouvoir l'adoption de lois permettant d'améliorer les conditions de travail, l'égalité homme-femme ou encore le système des retraites. Une de ses principales campagnes porte sur l'augmentation du salaire minimum légal à 200 laris par mois (1 lari = 0,37 franc, *ndlr),* dix fois le montant actuel qui est de 20 laris, un chiffre qui n'a pas été révisé depuis 1997. «C'est très bas, nous sommes les derniers au niveau européen! Bien sûr, ce n'est pas un montant réaliste, car personne ne va travailler pour si peu, mais d'après les statistiques officielles, il existe 25 000 personnes qui gagnent autour de 100 laris par mois (le salaire mensuel moyen pour 2017 est de 1000 laris, *ndlr).* Nous avons mis cette question de l'augmentation du salaire minimum à l'agenda de la commission tripartite.»

Lancée en 2014, la commission tripartite pour le partenariat social rassemble des représentants des employeurs, des employés et du gouvernement pour discuter des réformes du Code du travail et du marché du travail. La création de cette instance de dialogue social a été poussée par l'Union européenne avec qui la Géorgie a signé en 2014 un accord d'association. «Je suis assez critique de l'approche de l'UE, car le gouvernement agit souvent par obligation et sans volonté de changement réel, mais il faut bien avouer que cela a permis d'ouvrir des débats sur les questions liées au travail, ce qui était inimaginable auparavant», commente Ana Diakonidzé.

14% DE CHÔMAGE

Comme de nombreuses organisations de la société civile géorgienne, la GTUC reçoit des financements de bailleurs internationaux et elle axe sa stratégie sur les pressions qu'ils peuvent exercer pour orienter les politiques publiques. «Nous utilisons les mécanismes internationaux, nous interpellons l'UE et le BIT qui produisent des rapports critiques, des recommandations, cela a de l'influence sur le gouvernement, déclare Raisa Liparteliani. Bien sûr, nous aimerions recevoir plus de soutien de la part de la population, mais c'est l'actualité politique qui reste au centre des préoccupations. Cependant, on perçoit ces dernières années le développement d'une nouvelle sensibilité pour les questions sociales.»

La faiblesse du mouvement syndical s'explique aussi par les spécificités du marché du travail géorgien. D'après les chiffres de l'agence nationale de la statistique concernant l'année 2017, le taux de chômage s'élève à 14%, et la population active employée est composée à 48% de salariés et à 52% de travailleurs indépendants, dont une grande majorité sont des paysans qui pratiquent l'agriculture vivrière. Avec la désindustrialisation postsoviétique, c'est le secteur des services qui est devenu le moteur de l'économie géorgienne. Il est marqué par un fort *turnover,* des conditions de travail précaires et l'absence d'organisation collective des salariés. Mais ces dernières années ont vu l'émergence de plusieurs initiatives indépendantes de la grande confédération, notamment dans le secteur des services avec Solidarity Network (voir ci-dessous). Elles incarnent une nouvelle vague d'organisations syndicales qui se sont affirmées dans les récents conflits sociaux. ■

«Nous rassemblons 20 syndicats sectoriels, nous avons environ 150 000 membres dont plus de 40 000 sont des professeurs», affirme Raisa Liparteliani, la responsable du département juridique de la GTUC.

Près de l'arrêt de métro Delisi à Tbilissi, derrière les palissades, l'ancien bâtiment des syndicats soviétiques qui hébergeait aussi le centre culturel des syndicats. Les bureaux de la GTUC se situent de l'autre côté de ce bâtiment.

Solidarity Network, un syndicalisme de lutte pour faire bouger les lignes

«Aucun mouvement politique ou syndical n'a de réelle base militante. Nous essayons de la construire, mais c'est très dur», affirme Sopo Japaridzé, présidente de Solidarity Network (Réseau solidaire), un collectif de jeunes socialistes et anarchistes, formé en 2015, qui est officiellement enregistré comme syndicat depuis 2017. Prenant en compte les évolutions socioéconomiques du pays, l'organisation entend d'abord se concentrer sur le secteur des services. En rupture avec l'institutionnalisme et l'inertie de la GTUC, Réseau solidaire défend un syndicalisme plus combatif, plus réactif et plus politisé. Avec le syndicat indépendant des employés de l'audiovisuel public et celui des conducteurs du métro de Tbilissi, il incarne une forme de renouveau du paysage syndical.

La jeune organisation fonctionne avec un budget limité et grâce à l'engagement d'un noyau dur d'environ huit permanents qui doivent souvent combiner le travail syndical avec des jobs alimentaires. «Comme en Géorgie nous avons une main-d'œuvre très précaire, nous avons choisi une stratégie flexible qui combine l'action directe, les recours juridiques et la construction de collectifs», explique Sopo Japaridzé. C'est surtout sur ce dernier axe que les syndicalistes de Réseau solidaire concentrent leur énergie. «Nous disons aux travailleurs qui ont des problèmes et qui viennent nous voir de revenir avec quatre ou cinq collègues. La lutte syndicale ne peut être que collective, le combat individuel ne construit pas de rapport de force et n'apporte pas de changement», souligne la présidente. En l'absence de culture syndicale ou militante, il faut souvent repartir de zéro. Mais en quelques années, Réseau solidaire a réussi à faire émerger et à fédérer une petite dizaine de syndicats: traducteurs, employés de commerce, professeurs de l'enseignement technique, ouvriers des boulangeries industrielles...

52 HEURES PAR SEMAINE

Après le licenciement de 87 infirmières et docteurs d'une clinique privée de Tbilissi en 2017, les activistes se sont intéressés de plus près au secteur de la santé. «Plus de 90% des centres médicaux et des hôpitaux ont été privatisés, mais cela n'a ni amélioré les salaires ni la charge de travail du personnel», affirme Revaz Karanadzé, un membre de Réseau Solidaire qui vient d'effectuer une enquête approfondie sur les conditions de travail des infirmières.

Cette étude a révélé qu'elles travaillent en moyenne 52 heures par semaine pour un salaire mensuel allant de 300 à 500 laris. «Recueillir des témoignages n'a pas été facile, car elles sont très suspicieuses, elles ne font pas confiance aux personnes extérieures et pensent qu'on veut les manipuler, note Sopo Japaridzé. Avec ce rapport, nous essayons de sensibiliser l'opinion publique à la situation des infirmières. C'est une première étape avant de pouvoir les aider à s'organiser collectivement.»

Remobiliser, resyndiquer, réorganiser petit à petit les travailleurs de différents secteurs est une tâche colossale et périlleuse, qui prendra de longues années. Mais les membres de Réseau Solidaire voient des signes d'espoir dans le succès de la grève inédite des conducteurs du métro de Tbilissi en juin dernier: «Ils ont obtenu une augmentation salariale de 30% pour eux et aussi de 15% pour tous les autres employés de l'entreprise des transports publics!» se réjouit Revaz Karanadzé. ■

Présentation publique du rapport sur les conditions de travail des infirmières par les membres de Solidarity Network, à la bibliothèque du Parlement national de Tbilissi, le 26 février dernier.

«Aucun mouvement politique ou syndical n'a de réelle base militante. Nous essayons de la construire, mais c'est très dur», souligne Sopo Japaridzé de Solidarity Network.